

Sport et culture : de la définition encyclopédique à la définition lexicographique systématique

Araceli GÓMEZ FERNÁNDEZ

Universidad Nacional de Educación a Distancia (UNED)

Résumé

La notion de sport a évolué lentement ouvrant la voie à une notion polysémique à côté d'un enrichissement des actants sémantiques : (jeu), (effort), (endurance), (compétition). Le rôle du sport a été introduit dans la vie quotidienne de chaque individu en se référant à des domaines divers : nourriture, vêtements, loisirs ou entraînement. Cet article propose la définition de la notion de sport à partir des caractéristiques de certains types de dictionnaires (dictionnaire culturel, dictionnaire de langue vs encyclopédie, dictionnaire encyclopédique et dictionnaire spécialisé *vs* encyclopédie spécialisée) jusqu'aux définitions encyclopédiques à des fins culturelles du *Dictionnaire culturel du sport* (Attali & Saint-Martin). Nous présentons la description des entrées moyennant des patrons communs aux définitions de lexies qui appartiennent à un même champ notionnel. Le modèle d'analyse suivi est la Lexicologie Explicative et Combinatoire.

Mots-clés : définition, dictionnaire culturel, sport, encyclopédie

Abstract

The notion of sport has slowly evolved into a polysemic notion along with an enrichment of semantic actants: (play), (effort), (endurance), (competition). The role of sport has been introduced in the daily life by referring to different fields: food, clothing, leisure or training. This article offers the definition of the notion of sport based on the characteristics of some types of dictionaries (cultural dictionary, language dictionary vs encyclopedia, encyclopedic dictionaries and specialised dictionaries *vs* specialized encyclopedia) until reaching the encyclopedic definitions for cultural purposes of the *Dictionnaire culturel du sport* (Attali & Saint-Martin). We describe dictionary entries using patterns common to the definitions of the lexical units which belong to the same notional field. The model applied is the Explanatory and Combinatorial Lexicology.

Keywords: definition, cultural dictionary, sport, encyclopedia

Resumen

La noción de deporte ha evolucionado lentamente abriendo paso a una noción polisémica junto a un enriquecimiento de los actantes semánticos: (juego), (esfuerzo), (resistencia), (competición). El papel del deporte se ha introducido en la vida diaria de cada individuo refiriéndose a campos diversos: alimentación, vestimenta, ocio o entrenamiento. Este artículo propone la definición de la noción de

deporte a partir de las características de algunos tipos de diccionarios (diccionario cultural, diccionario de lengua vs enciclopedia, diccionario enciclopédico y diccionario especializado vs enciclopedia especializada) hasta llegar a las definiciones enciclopédicas con fines culturales del *Dictionnaire culturel du sport* (Attali & Saint-Martin). Presentamos la descripción de las entradas mediante patrones comunes a las definiciones de las lexías que pertenecen a un mismo campo nocional. El modelo de análisis seguido es la Lexicología Explicativa y Combinatoria.

Palabras clave: definición, diccionario cultural, deporte, enciclopedia

Introduction

Le présent article propose, dans une première étape, l'étude de la définition de la notion de *sport* à partir de l'évolution de son sens dans quelques dictionnaires français. Le rôle du sport a acquis une importance capitale dans la vie quotidienne de nos jours, non seulement au niveau physiologique, mais également au niveau culturel. Il a été introduit dans la vie quotidienne de chaque individu, touchant des domaines fondamentaux : nourriture, vêtements, sommeil, loisirs, entraînement, sociologie, médecine ou psychologie. La vaste terminologie utilisée pour parler du sport implique d'autres facteurs essentiels tels que le facteur spatio-temporel et le socioculturel. Dans une deuxième étape, nous présentons les caractéristiques de quelques types de dictionnaires : le dictionnaire culturel, le dictionnaire de langue face à l'encyclopédie, le dictionnaire encyclopédique et le dictionnaire spécialisé face à l'encyclopédie spécialisée. Ceci nous a amenée à décrire ces types de dictionnaires en rappelant les caractéristiques essentielles qui les différencient jusqu'à arriver à l'objectif de notre article, le *Dictionnaire culturel du sport* de Michaël Attali et Jean Saint-Martin. Que peut-on attendre du dictionnaire culturel en rapport avec la langue de spécialité propre au domaine du sport ? Parle-t-on toujours de sport lorsque l'on analyse les composantes sémantiques des définitions de football, tai-chi ou marche nordique, par exemple ? C'est dans la troisième partie, que nous présentons le dictionnaire d'une manière théorique pour ensuite donner les patrons de définitions présents dans l'ouvrage. Ces patrons sont appliqués comme corpus, principalement, dans la première partie du dictionnaire, *Activités Physiques, Sportives et Artistiques*. Nous considérons qu'il est nécessaire de faire une description sémantique beaucoup plus précise du vocable polysémique SPORT, comme le fait la Lexicologie

Explicative et Combinatoire, branche de la Théorie Sens-Texte, avec une définition beaucoup plus systématique. Vu le type de dictionnaire que nous abordons, nous sommes conscients de la complexité de la démarche qui entend harmoniser la définition lexicographique et la description des contenus culturels.

1. Évolution du sens du vocable SPORT

La notion de sport a lentement évolué, donnant naissance à une notion polysémique contenant une grande partie des sens acquis au fil du temps. Ainsi, elle est passée du sens de divertissement du Moyen Âge au sens d'exercice musculaire, d'entraînement méthodique et de compétition au XX^e et XXI^e siècles. Le sens donné correspond à cette conception contemporaine. Le terme *sport* provient de l'anglais. Bien qu'en Angleterre le terme ait existé depuis le XV^e siècle, il faut attendre le XIX^e siècle pour voir son apparition en France. Du Moyen Âge au XIX^e siècle, le sport en tant que tel a été ignoré, il s'agissait plutôt d'un jeu.

Pour mieux comprendre l'évolution du sémantisme de cette notion, nous donnons des exemples significatifs de quelques dictionnaires du XIX^e et du XX^e siècle. Nous restons fidèles aux conventions typographiques des sources.

- a) Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Bloch et Wartburg, date l'apparition du terme en 1828. Il fournit aussi des informations grammaticales concernant le pluriel du mot, lexicales, comme la dérivation du mot, et étymologiques, son origine de l'ancien français (et non du latin *portare*¹) :

SPORT, 1828 ; « le mot sports, dont l'équivalent n'existe pas dans notre langue » (*Journal des Haras*) ; **sportsman**, 1823 ; au plur. *sportsmen*, encore usité. Empr. De l'angl. *sport*, *sportsman* ; *sport* est dû à une aphérèse de *disport* « amusement, jeu », archaïque aujourd'hui, de l'a.fr. *desport*, autre forme de *deport* « amusement, jeu, etc. », subst. verbal de l'anc. verbe (*se*) *déporter* « (s') amuser », v. **déporter**. Le mot angl. *sport* qui date du XV^e s. n'a pris lui-même le sens moderne qu'au XVIII^e s. – Dér. : sportif, **1862**.

¹ Jacqueline Picoche dans son *Dictionnaire étymologique du français* donne l'entrée dans la famille de *portare*, ce qui nous semble plus précis.

La première information qui suit la date d'apparition est le manque d'équivalent en français. Sans parler explicitement de l'influence britannique, il donne la référence de sa première apparition, à savoir, dans le *Journal des Haras*² le 1^{er} avril 1828 :

Les sports sont un des objets sur lesquels les Anglais parient de prédilection. Par le mot de sports, dont l'équivalent n'existe pas dans notre langue, et dont la signification en anglais n'est pas bien précise, on désigne la chasse, les courses, les combats de boxeurs, etc., tous les exercices enfin qui mettent en jeu la force, l'adresse ou l'agilité, soit des hommes, soit des animaux (Journal des Haras, 1828, 84).

- b) Le *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse définit le sport en incluant le point de vue social de la personne « digne » de le pratiquer (pratique de riches) dans un champ notionnel de la distraction. C'est le sport élitiste, pratiqué par les *gentlemen* :

SPORT : « ensemble d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs ».

- c) De son côté, le *Littre : Dictionnaire de la langue française*, aussi du XIX^e siècle, introduit dans la définition l'origine du mot et renvoie à un exercice restreint en plein air, donnant quelques exemples d'hyponymes :

sport'

s. m.

1. Mot anglais employé pour désigner tout exercice en plein air, tels que courses de chevaux, canotage, chasse à courre, à tir, pêche, tir à l'arc, gymnastique, escrime, etc. En France on confond souvent le sport et le turf ; mais le turf n'est qu'une espèce de sport.

ÉTYMOLOGIE

L'anc. franç. desport, déport, amusement.

Ces hyponymes représentent des exemples de sport pratiqués par une minorité, l'aristocratie. La définition précise que le terrain où se

² Le titre complet est *Journal des Haras, des chasses et des courses de chevaux*. C'est un journal périodique consacré à l'étude du cheval, à son éducation, aux races et aux réunions en France et dans plusieurs pays de l'Europe sur ce sujet.

disputent les courses de chevaux est le turf, à ne pas confondre avec le sport *turf*.

C'est au XX^e siècle que la notion de sport a vu une forte accélération sémantique en excluant dans la définition le sens 'oisif'. L'*exercice* est devenu *activité physique* et de nouveaux actants entrent en jeu, soit pour enrichir la définition, soit pour mettre en valeur une opposition. C'est ainsi qu'avec *jeu* apparaissent *effort* ou *compétition*. La définition du mot présente un enrichissement considérable à partir d'informations étymologiques, diachroniques, lexicologiques, d'exemples et de citations. Dans la description du terme, nous avons choisi deux dictionnaires pour le XX^e siècle, à savoir, *Le Petit Robert* et le *TLFi*. Pour des raisons d'espace, nous ne fournissons que la première acception et une deuxième qui mérite d'être prise en considération.

- a) Le *Petit Robert* enrichit la définition avec des actants sémantiques tels que 'jeu', 'effort', 'endurance', 'compétition'. Nous fournissons l'entrée principale, qui renvoie à la notion de sport générique, et l'entrée qui représente un sport spécifique. Cette distinction est très adéquate, car elle spécifie d'un côté la discipline et, d'un autre côté, le type de sport. Elle permet également la différenciation entre « le sport » et « les sports ».

SPORT [spɔR] n.m. – 1828 ; mot angl. de *disport*, a.fr. *desport*, déport « amusement », de *se déporter* « s'amuser » 1♦ *Le sport* : activité physique exercée dans le sens du jeu et de l'effort, et dont la pratique suppose un entraînement méthodique, le respect de règles et disciplines.

3. Un sport : chacune des formes particulières et réglementées de cette activité. *Pratiquer plusieurs sports. Sports en salle, sports de plein air. Sports de compétition. Sport olympique, faisant l'objet d'une compétition aux Jeux olympiques. Sports de base.* ⇒ **athlétisme, natation.**

- b) Le *TLFi* est plus riche au niveau de la description sémantique et phraséologique. Il partage des actants sémantiques avec le dictionnaire précédent et ajoute une acception pour parler du sport au pluriel. Il ne renvoie pas à des sports particuliers.

SPORT, subst. masc.

A. - 1. *Au sing.* Activité physique, le plus souvent de plein air et nécessitant généralement un entraînement, qui s'exerce sous forme de jeu ou de

compétition, suivant des règles déterminées ; *p. méton.*, pratique de cette activité. *Domaine, développement, pratique, vocabulaire du sport. Il était fort, alerte et gai, donnant tous ses jours au sport et toutes ses nuits aux fêtes* (MAUPASS., *Contes et nouv.*, t. 2, Duchoux, 1887, 698). V. *amateurisme* ex.3 :

- ... ils ont découvert qu'ils pouvaient continuer à jouer, dans leur âge mûr, comme ils jouaient, enfants. Cela s'appelle le **sport**. Le **sport** a tué le spleen. Sport, en anglais, veut dire jeu. Nous imitons les Anglais et faisons du **sport**. Mais **sport**, en français, ne veut pas dire jeu. En français, **sport** n'a pas d'autre sens que **sport**. Et le **sport** n'est pas du tout un jeu pour les Français. J.-R. BLOCH, *Dest. du S.*, 1931, p. 135.

- *Vieilli*. Course de chevaux. *Des courses fameuses dans les fastes du sport anglais* (GONCOURT, *Ch. Demailly*, 1860, p. 320).

2. *Au sing.* ou *au plur.* Forme spécifique que prend cette activité physique, considérée comme une discipline autonome ayant ses règles, son organisation, son entraînement, ses codes, ses valeurs. *Sport national, moderne, passionnant, populaire ; sport de masse ; journal, chroniqueur de sport ; secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports. Leur numéro d'hier est le comble ! Une scène, à son milieu, arrêtée net par un article de sport, me paraît une drôle de façon de respecter la littérature !* (FLAUB., *Corresp.*, 1880, p. 34). *Malgré l'agitation de l'existence, la fausse activité des sports et des transports rapides, nos grands systèmes régulateurs restent au repos* (CARREL, *L'Homme*, 1935, 275). V. *amateurisme* ex. 4.

1. Taxonomie de dictionnaires grand public

2.1 Dictionnaire culturel

La culture, comme ensemble d'idéologies et de représentations du monde extérieur, est transmise au sein d'une communauté. Le culturel, pour sa part, fait référence tant au développement de l'exercice esthétique et intellectuel (l'intellect) qu'aux manières qui ont été acquises par un comportement déterminé dans une société. Nous estimons qu'il convient d'introduire brièvement ces concepts en relation avec la langue, car ils aideront à mieux comprendre la nécessité d'un dictionnaire culturel. Les deux concepts ont été traités depuis le début du XIX^e siècle en adoptant des approches de nature sociologique, anthropologique ou ethnologique, par rapport à d'autres concepts tels que l'idéologie, la classe et la différence. Il existe un rapport étroit entre langue et culture basé sur le langage comme un système de signes permettant la communication entre les membres d'une communauté.

Vers la première moitié du XX^e siècle, “l’hypothèse Sapir-Whorf” annonçait que la langue d’une communauté donnée organisait sa culture et sa pensée et que le langage devait être compris comme un produit culturel ou social : « *we may think of language as the symbolic guide to culture. In another sense too linguistics is of great assistance in the study of cultural phenomena* » (Sapir, 1929, 210).

Le concept « culturel » a évolué dans sa relation avec la langue et, plus précisément, dans sa relation avec l’étude du lexique dans les dictionnaires en tant qu’objets culturels et produits culturels³. Dès la seconde moitié du XX^e siècle, les premiers travaux sur la notion de dictionnaire culturel voient le jour de la main d’Alain Rey. Il s’avère qu’un dictionnaire décrit une « *pluralité articulée d’usages* » (Rey, 1987b, 245), et, sans oublier l’information sur le signe, qu’il fait état du lien entre langue et culture en tant que binôme nécessaire pour la définition d’un article de dictionnaire.

Le contenu culturel faisant partie de la définition doit inclure l’aspect langagier et l’aspect culturel : « *Un fait incontestablement “culturel”, mais abordé sous son aspect langagier (essentiellement syntaxique et sémantique) ne fera pas partie du « contenu culturel » et ne servira pas à définir le « dictionnaire culturel ».* » (Rey, 1987b, 246). Pendant de longues années, l’auteur a travaillé dans l’organisation des contenus culturels tels qu’ils devraient être exprimés dans le dictionnaire. Pour ce faire, il a suivi trois axes bien délimités⁴ par opposition, à savoir, l’exemple *vs* le métalangage, l’explicite *vs* l’implicite et la culture générale *vs* la sous-culture. Ceci permet une définition des sous-ensembles lexicaux ainsi que des comportements métalinguistiques vis-à-vis du culturel :

Nous définissons provisoirement le « dictionnaire culturel » comme une description lexicographique relativement extensive, soit unilingue, soit utilisant une métalangue didactique (qui peut être différente de la langue-objet), d’un ensemble d’unités-signes correspondant au discours d’un groupe humain caractérisé et donnant accès à la compréhension de ce discours ; cette description s’effectue au moyen d’un appareil portant sur les formes (formes de l’expression : morphosyntaxe; et formes du contenu: sémantique) et sur une sélection de contenus, plus ou moins spécifiques de la civilisation ou des civilisations exprimées dans la langue-objet, en recourant plus ou moins explicitement à un matériel discursif (exemples, citations) en partie

³ Pour une analyse plus en détail de l’évolution de la notion de “culturel” et son rapport avec le lexique, voir Kottelat (2012).

⁴ Voir Rey, 1987b.

observé. Cette définition déjà trop longue n'est certainement pas suffisante, comme on le verra plus loin, et des notions plus fines, des concepts moins extensifs pourront en être dégagés (Rey, 1987a, 4).

Après de longues années dédiées à la conception et réalisation d'un dictionnaire culturel, c'est en 2005 que l'un des référents de dictionnaire culturel français voit enfin le jour, le *Dictionnaire culturel en langue française* sous la direction d'Alain Rey et de Danièle Morvan. Ce dictionnaire repose notamment sur une perspective historique, une description des contenus de pensée, et la modernité. Il décrit en quatre volumes la langue et les manières de s'exprimer, la conception du monde et les manières de transmettre la culture et la civilisation dans une langue précise. Il s'agit d'articles culturels offrant un nombre considérable de renseignements sur les savoirs, les idées, les religions ou les sujets de la vie quotidienne, tout ceci faisant partie de la langue (dans ce cas-là du français) et des relations que les individus entretiennent avec elles en tant que membres d'une société (les univers culturels). Cette pluridisciplinarité qui englobe un dictionnaire de langue et un dictionnaire de savoirs se retrouve dans la structuration du dictionnaire culturel :

(...) il est apparu aux auteurs de ce Dictionnaire culturel que l'analyse sémantique du lexique du français actuel constituait un point de départ privilégié pour des développements où le sémantisme des mots français est transcendé par les discours tenus en quelque langue que ce soit sur un objet mental qu'on peut raisonnablement traduire par le mot français servant d'entrée. Telle est la structuration de cet ouvrage double, l'analyse du français permettant l'existence de développements culturels en français, faisant référence à plusieurs univers culturels (Rey, 2008, 138).

La version numérique du livre papier ne va pas tarder, et en 2013 apparaît une édition en ligne⁵ sous la direction d'Alain Rey permettant la consultation des articles reliés en quatre grands thèmes : *Philosophie, Religion et Sciences ; L'Être humain ; Le Monde naturel ; et Création, art*. Ils sont, à leur tour, divisés en sous-thèmes à deux niveaux. Les entrées principales correspondent à des mots-clés et sont présentées en majuscules et en

⁵ Cette version ne fait référence qu'au concept culture, aux « idées » et « notions » comme indiqué dans le titre. Ce n'est pas un dictionnaire de langue comme c'est le cas de la version papier, où il existe les différentes parties du discours, la description phonétique, sémantique, le niveau de langue, etc.

italiques. Chaque entrée entraîne les repères identitaires d'appartenance à une communauté et d'identité culturelle. Par exemple, l'entrée *CORRIDA* est classée dans le grand thème *L'être humain, puis dans le sous-thème Histoire et société* et, à son tour, dans le sous-thème *Fêtes, jeux, sports*. Elle partage ce dernier sous-titre avec des entrées telles que *BOXE, CARNAVAL, GOLF, GYMNASTIQUE, NAGE, SPORT* ou *TAUROMACHIE* et renvoie avec des liens hypertextes à d'autres articles tels que *TAUROMACHIE, ANIMAL* et *TAUREAU*.

Les articles culturels, environ 1.300, décrits par plus de 100 spécialistes sur les sujets « culturels », sont entourés d'un cadre dans la version papier pour annoncer que la définition sera suivie de très riches renseignements culturels. C'est la raison pour laquelle ils sont appelés les « encadrés culturels ».

Ce dictionnaire culturel en version numérique ne donne pas de définition du terme selon la tradition. Il n'introduit même pas le terme *sport* avec une description en utilisant des actants sémantiques qui participent dans la définition. D'emblée, il se pose la question sur le terme par opposition avec le terme *jeu*. Nous en fournissons la description :

SPORT Le sport peut faire l'objet de deux propositions contradictoires : l'une, qui assimile au jeu ; l'autre, qui les oppose. Ces deux propositions sont également recevables, en raison de l'ambiguïté des deux termes : le « jeu » peut être entendu de bien des manières et le « sport » recouvre des pratiques très différentes. Ces deux propositions ne sont même pas antagoniques : dans bien des cas, il est vrai, le sport moderne n'a plus rien de l'innocence d'un jeu lorsque le mot désigne l'activité des professionnels participant à des épreuves dans lesquelles les enjeux financiers sont considérables ; néanmoins, quelle que soit la pratique considérée, on peut y déceler des éléments de jeu. On ne saurait donc dénier complètement ce trait qui, par bonheur, est impliqué par le mot lui-même.

Le premier rapprochement du texte attire l'attention du lecteur. Il faut attendre les sous-titres pour avoir accès à des informations encyclopédiques. Les sous-titres sont très clairs avec la description suivante : *Naissance du sport moderne ; Les Jeux olympiques antiques et modernes ; Le sport et les sports ; Les effets culturels, nationalismes, spectacle et publicité ;* et

Classer et définir les sports. Ce dernier sous-titre, rédigé par Alain Rey, présente sans ambages la problématique de sa définition :

Les classifications des « sports », qu'elles soient spontanées ou officielles, subissent deux types de difficultés. L'une résulte de l'imprécision de la notion générale, variable selon les civilisations et les périodes ; l'autre de la multiplicité de critères, qui se mêlent dans les listes officielles des Jeux olympiques et des fédérations. Ainsi, la frontière entre sports et jeux ou divertissements collectifs n'est pas toujours nette, le sport supposant cependant un investissement physique supérieur (Les Mots-Clés de la Culture, 1975).

L'auteur relève la place et le rôle accordés au sport, par exemple, dans l'armée, en sociologie, en psychologie ou dans la médecine. Quant à une taxonomie des sports, ils peuvent être classés soit par rapport au corps, soit par rapport à l'emploi d'un objet. Le premier regroupement comprend les sports comportant les gestes dans les activités corporelles (le saut à la perche), les disciplines organisées (l'athlétisme), la propulsion du corps (la nage), la maîtrise du corps (la gymnastique). Le second ensemble comprend les sports qui requièrent la participation d'un ou plusieurs partenaires en compétition (les sports de balle et ballon). Il faut y ajouter les sports de combat sans armes (arts martiaux) ou à l'arme (escrime). Est à relever enfin la classification faite pour ce qui est des sports où interviennent le déplacement humain (alpinisme, aviron, ski) et le transport (automobile, aviation, vélo).

Alain Rey conclut : « *Que ce soit sur le plan technique, social, économique, spectaculaire ou psychique, il serait difficile de trouver une véritable unité – autre qu'intentionnelle et abstraite – à la notion de « sport ».* »

2.2 Dictionnaire de langue et encyclopédie

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le *Dictionnaire culturel en langue française* est fondé principalement sur une description lexicographique par des formes d'expressions et des mots qui expriment des pensées selon les différentes cultures. Les articles sont classés à la fois par ordre thématique et par ordre alphabétique. Au premier abord, cela peut faire penser au type d'information que les encyclopédies, au sens le plus large, fournissent en tant qu'ouvrages traitant toutes les matières d'une discipline. Selon le *TLFi*, une encyclopédie est un « *ouvrage qui fait le tour de toutes les connaissances humaines ou de tout un domaine de ces*

connaissances et les expose selon un ordre alphabétique ou thématique ». La définition renvoie au système figuratif des connaissances humaines, dit « arbre de Diderot et d'Alembert », qui représente la structure des connaissances de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Par-delà toutes les connaissances humaines et par-delà la langue, « l'espace de l'encyclopédie est extralinguistique et donc en partie fictif, alors que celui du dictionnaire culturel est interlinguistique, restant dans le langage naturel, seul moyen connu (sauf dans les sciences formalisées) de transmission des connaissances. » (Rey, 2008, 139).

À titre d'exemple, nous mentionnerons quelques ouvrages en rapport avec le sujet qui nous occupe, la notion de sport⁶, ne serait-ce que pour donner un échantillon de la description des sports dans quelques encyclopédies.

L'*Encyclopédie des sports*, parue aux éditions Larousse en 1961, présente une classification thématique et alphabétique par type de sport (alpinisme, aviron, équitation, golf, judo, etc.) et selon les institutions qui l'organisent (les jeux olympiques) ainsi que par les enjeux physiques (les effets physiologiques du sport, la mise au point des athlètes). L'utilisation dans le titre de mots qui dévoilent qu'il ne s'agit pas d'un dictionnaire de langue est très fréquente. C'est le cas de l'*Encyclopédie des sports : toutes les règles de tous les sports du monde entier* de Jean Noël, paru en 1976, ou de l'*Encyclopédie visuelle des sports*, en 2000. La première précise que l'encyclopédie contient des renseignements sur la procédure (les règles) de la pratique du sport. La deuxième, suggère le caractère représentatif des référents (visuels) moyennant les illustrations. Le même principe préside à l'élaboration, par exemple, d'un dictionnaire illustré ; c'est le cas du *Dictionnaire illustré des sports* de Seidler et Parienté en 1963. Il fait revivre une biographie des plus célèbres sportifs, les palmarès, les adresses des compétitions, les règles. Dans un premier temps, il présente par ordre alphabétique les plus grands champions des sports de compétition ; dans un deuxième temps, un historique des règles et des exploits.

Il ne faut pas oublier que les illustrations sont des renseignements nécessaires dans les encyclopédies depuis le XVIII^e siècle. De nos jours, elles sont plus significatives grâce à l'accès libre aux savoirs et à l'information à l'ère du numérique.

⁶ Les ouvrages font référence à la pluralité des pratiques sportives, ce qui donne lieu à parler de « sports » plutôt que de « sport ».

Une nouvelle encyclopédie fut publiée en 2005 suite à une collaboration entre son auteur et l'Unesco pour promouvoir les jeux et les sports : l'*Encyclopédie des Sports* de Wojciech Liponsky. Il y a lieu également de signaler une encyclopédie riche en disciplines sportives curieuses, qui n'ont pas subi une reconnaissance publique. C'est le cas de *L'encyclopédie des sports oubliés* de Brooke-Hitching qui répertorie alphabétiquement environ soixante sports atypiques comme les lancers de renard et les combats de pieuvres, sports populaires au XVIII^e siècle.

2.3 Le dictionnaire encyclopédique

Il est à cheval entre un dictionnaire de langue et une encyclopédie. Sa description lexicographique inclut conjointement des vocables usuels et des vocables scientifiques s'appuyant sur quelque illustration comme le fait l'encyclopédie mais beaucoup moins détaillée. Cette approche requiert l'intervention de spécialistes des différentes branches du savoir. En ce sens, ce type de dictionnaire se rapproche, de par sa spécificité, d'un dictionnaire spécialisé. Le dictionnaire encyclopédique décrit les entrées avec des informations non linguistiques sur les entités auxquelles elles réfèrent. En principe, « *on n'y retrouvera pas de citations, mais on y favorise prioritairement l'information sur le référent, c'est-à-dire l'être, l'objet, l'idée représentés par le mot, avec parfois même l'ajout d'un commentaire en fin d'article* » (Pruvost, 2006, 126). Par exemple, pour l'entrée *tennis*, un dictionnaire de langue dit ce que signifie le signe *tennis* à travers les actants *sport* (genre proche de la lexie *tennis*), *joueur*, *balle*, *raquette*, *filet* et *terrain*. L'encyclopédie, à son tour, montre ce qu'est le tennis avec des renseignements du type *sport venu d'Angleterre* ou *le circuit comprend les quatre tournois dits « du grand chelem »*, et accompagnés par des illustrations des actants. Finalement, le dictionnaire encyclopédique fournit des renseignements sur l'emploi du mot, sa prononciation, ses acceptions (*tennis/tennis de table*, *ski alpin/ski nordique*) ainsi que d'autres renseignements utiles sur son emploi. De même que le dictionnaire culturel, les entrées transmettent des données de nature encyclopédique. Or, comme l'affirme Rey dans la préface de son dictionnaire culturel, « *Avant-propos et après-faire* », ce dernier n'est pas un dictionnaire encyclopédique. Il est ouvert à une multitude de cultures, à la connaissance d'autres civilisations avec leurs langues :

Ce livre est une contre-encyclopédie, qui tente dans ses articles « culturels » d'entourer un savoir prétendu neutre, objectif, indépendant de la civilisation où il s'est élaboré par deux réalités auxquelles nul ne peut échapper, les langues, leurs produits. Son objet, par la réflexion originale et par les textes, c'est la constitution progressive, contrariée, contradictoire du rapport entre le sujet humain, conduit par sa raison et ses passions, et des objets extraits de l'expérience sensible et remodelés par les cultures (Rey, 2005, XX).

2.4 Le dictionnaire spécialisé vs l'encyclopédie spécialisée

Nous avons indiqué qu'il existe un caractère de spécificité partagé entre le dictionnaire encyclopédique et le dictionnaire spécialisé concernant la description de vocables scientifiques. Un dictionnaire spécialisé complète la description du lexique d'une langue spécialisée :

(...) une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie : elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée. On peut donc la définir comme l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances spécialisées (Lerat, 1995, 21).

C'est ainsi qu'un dictionnaire spécialisé inventorie le vocabulaire pratiqué par des spécialistes du domaine décrit et vise à répondre à leurs besoins. À la différence du dictionnaire de langue, qui s'adresse à des locuteurs non-spécialistes, le dictionnaire spécialisé est conçu à l'usage de spécialistes. Ceci requiert des connaissances spécialisées pour comprendre la définition des entrées.

Dans le dictionnaire de spécialité, chaque terme est présenté par ordre alphabétique avec des informations détaillées ayant trait à la description des référents :

Le dictionnaire de spécialité rassemble de fait les mots d'un champ lexical consacré à un domaine bien cerné. Ils ont pour vocation de les enregistrer et de les définir précisément et ce sont en principe les référents qui font l'objet d'une description définitoire adaptée au public choisi, donnant généralement à l'ouvrage un caractère encyclopédique, en ajoutant au texte si besoin est diverses illustrations (Pruvost, 2006, 139).

Nous sommes très souvent en contact avec des textes spécialisés, comme le sport, et en raison de ce contact et de leur fréquente apparition

dans les médias⁷, ils nous permettent d'approcher le domaine de la spécialité. Cela ne signifie pas que le domaine en question ne soit pas restreint à un domaine spécifique, mais il est élargi à un locuteur qui n'est pas forcément un locuteur averti dans ce domaine. Le niveau de spécialisation dépend de l'auteur du texte et du public cible. Dans ce cas, l'expert vulgarise les textes à un public cible qui n'a pas ces connaissances au préalable. Les textes font partie de nouveaux genres discursifs adaptés à une communauté de destinataires spécifiques (sportif, membre d'une association sportive, club, équipe, etc.). Cette « littérature spécialisée » devient de plus en plus productive et nécessaire :

(...) si l'on souhaite que de telles descriptions linguistiques des discours scientifiques continuent à s'inscrire dans la problématique de l'analyse du discours, il apparaît nécessaire de ne pas réduire les conditions de production, de circulation et de réception des discours de divulgation aux seules incidences que peuvent avoir les discours scientifiques savants sur leurs formes linguistiques et génériques. Il devient indispensable de les mettre en relation avec leur médium de diffusion et leur auditoire, de les confronter entre eux, sans en limiter la description à la confrontation avec les discours dont proviennent les connaissances mises en circulation (Béacco, 2000, 16).

De nos jours, un dictionnaire spécialisé ou un magazine spécialisé dans le sport ne requièrent pas nécessairement une formation approfondie dans le domaine particulier du sport. En effet, dans la plupart des magazines sportifs (où l'on met en rapport, par exemple, le sport avec d'autres domaines tels que la nutrition), il existe une explication de certains termes illustrés, comme s'il s'agissait d'une encyclopédie. Les XX^e et XXI^e siècles se caractérisent par une « révolution » quasi militante du sport et de l'être humain dans sa relation avec le sport. Il faut y ajouter une socialisation culturelle de la communauté sportive. Cela a conduit à un foisonnement de formats⁸, version papier et numérique, qui voient le jour sous des titres qui ne correspondent pas à la description des mots attendus à l'intérieur. Il est parfois plus pratique de parler d'encyclopédie de spécialité que de dictionnaire de spécialité.

⁷ La diffusion est présente dans un grand éventail de mass-média : presse, tv, débats, reportages, etc.

⁸ Le phénomène du sport est touché d'un grand foisonnement terminologique : guides d'entraînements, guides d'utilisateurs, glossaires, ABC (*L'ABC du sport*), bible (*La Bible du running : Le guide scientifique et pratique pour tous*), périodiques de divulgation, etc. Ces formats reflètent le niveau de spécialisation.

3. Le *Dictionnaire culturel du sport*

Tel qu'expliqué dans l'introduction, le dictionnaire comprend 302 entrées lexicographiques et se présente en quatre rubriques ou parties, à savoir, *Activités Physiques, Sportives et Artistiques* ; *Institutions et compétitions* ; *Enjeux* ; et *Idéologies et représentations*. Chaque partie présente des entrées classées alphabétiquement et rédigées par plus de 180 auteurs. La fin de chaque entrée est accompagnée d'une petite référence bibliographique de deux ou trois ouvrages se rapportant à l'entrée traitée. À la fin de chaque entrée, il y a un renvoi à d'autres entrées du dictionnaire mais les entrées décrites et les entrées auxquelles elles renvoient n'établissent pas de relations lexicales entre elles. Par exemple, l'entrée *aikido*, renvoie à *arts martiaux* ; *cultures* ; *esprit* ; *geste* ; *socialisation* ; *tradition*. Il aurait été intéressant, puisque c'est un dictionnaire de sport, de donner la définition de ce terme. Cependant, l'entrée *sportif(ve)* est donnée dans la dernière partie en tant qu'étude morale et socio-économique qui oppose, entre autres, une définition forte pour les compétiteurs face à une définition faible pour les amateurs. Le dictionnaire ne contient qu'une seule illustration et deux ou trois tableaux qui présentent les données statistiques concernant le nombre de licenciés dans les fédérations ou les émissions sportives.

La première partie, *Activités physiques, sportives et artistiques* représente 74 entrées qui correspondent aux disciplines sportives les plus significatives : cyclisme, football, VTT, plongée, curling, etc. La définition des entrées montre l'origine culturelle de la discipline et une petite histoire de son évolution depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Elle présente également les règles du jeu et son but. Le pays d'origine de la discipline est décrit sommairement ainsi que la société qui pratique ledit sport. Il y a aussi des informations culturelles qui renvoient à des disciplines telles que l'art.

La deuxième partie, *Institutions et compétitions*, compte 64 entrées qui font référence au sport en tant qu'activité physique pratiquée au sein d'une institution. Les entrées sont les grandes institutions qui organisent le sport et les grandes équipes, comme *UEFA*, *OM*, ainsi que des compétitions comme *Jeux asiatiques*, *Gay Games*, *Tour de France* ou *Coupe du monde de rugby*, permettant leur diffusion. Les entrées définissent l'organisme ou l'institution, l'année de fondation et son évolution, ainsi que les éléments culturels d'actualité qui ont été pertinents dans son histoire (dans le cas de l'OM les problèmes économiques et politiques, expressions qui font

référence au culturel, le « Babel du foot » se référant à l'équipe OM (Olympique de Marseille) et la diversité culturelle des joueurs, le moment de la création de la compétition et les premiers pays qui y ont participé. Il est important de souligner à cet égard que les définitions comprennent un sens culturel visant le rapprochement des peuples, comme c'est le cas pour les tournois internationaux, où l'on met en valeur une performance des athlètes et des nations.

La troisième partie, *Enjeux*, avec 82 entrées, comprend des entrées liées à des objectifs et défis dans le sport (*coaching, entraîneurs, vêtement*) et à des croyances et mouvements culturels (*féminisme, identités, prison*). Les entrées décrivent (c'est le cas pour *vêtement*) la tenue vestimentaire⁹ nécessaire pour faire du sport, les nouvelles technologies avec des expressions du type « seconde peau », associées à la performance, à la compétition et à la quête de records ou à la différenciation entre les sexes. Les néologismes sont fréquents dans la description des entrées, par exemple, « prêt-à-porter sportif », « costume rationnel/costume sportif », « sportswears », « mode sportive » ou « vêtements griffés ». Ils traduisent la relation entre le sport et la façon de communiquer des individus provenant de milieux socio-culturels différents.

La quatrième et dernière partie, *Idéologies et Représentations*, avec 82 entrées, décrit principalement certaines idéologies (*sexisme, hooliganisme, fair-play*) et leurs éventuelles implications comportementales (*dopage, hygiène, valeurs*).

3.1 Patrons de définition

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons vu les caractéristiques de certains types de dictionnaires. Chacun envisage la définition de l'entrée d'un point de vue différent en fonction de la finalité visée. Une frontière apparaît ainsi entre les descriptions lexicographiques et les encyclopédiques. Le dictionnaire culturel est un bel exemple de type de dictionnaire qui aborde des problèmes extralinguistiques dans la définition des entrées : « *pour être jugée "bonne", une définition doit être non seulement correcte (quasi-synonymique) mais encore efficace pour un groupe de*

⁹ Xavier Blanco (2018, 26) analyse le vocable HABILLEMENT, avec de fortes marques culturelles, d'un point de vue lexico-culturel : « *Le canotier c'est le sport, le canotage, le cyclisme, c'est aussi Maurice Chevalier et ce sont les tableaux d'Auguste Renoir* ».

consulteurs déterminé. Cette efficacité, comme dans toute transmission didactique, dépend notamment de la maîtrise par ce groupe des vocabulaires utilisés. En matière de contenus culturels, le problème à résoudre dépend d'abord de la distance entre les contenus à décrire et l'utilisateur présumé.» (Rey, 1987b, 249). Dans la consultation d'un dictionnaire, il faut avoir accès à des informations très précises, voire exhaustives. Pour ce faire il faut une méthodologie rigoureuse au préalable, qui vise l'utilité :

The definition of words should therefore concern anyone interested in natural languages, from any perspective: lexicology, etc. As a consequence, linguistic theory should provide a rigorous methodology for defining word meanings if it aims at extensiveness (coverage of both lexical and grammatical knowledge), applicability and usefulness (Mel'cûk & Polguère, 2018, 418).

La Lexicologie Explicative et Combinatoire considère la définition lexicographique le meilleur outil de description du sens des unités lexicales. La définition est une paraphrase de l'unité lexicale et doit être formulée conformément aux principes suivants : principe de paraphrasage, principe de décomposition sémantique, principe d'univocité, principe de décomposition minimale, principe de structuration hiérarchique et principe de formalisation en réseau sémantique.

Cette systématisme serait d'une grande utilité, par exemple, dans un dictionnaire comme le *Dictionnaire culturel du sport*, car il suit des patrons de définitions qui ne sont pas tout à fait les patrons de descriptions encyclopédiques. La définition lexicographique est nécessaire dans un dictionnaire culturel qui présente des contenus culturels explicites dont les définitions sont le résultat d'une hybridation entre une définition linguistique et une définition encyclopédique. Nous pouvons le vérifier dans les patrons de définitions du dictionnaire ci-dessous. Dans la mesure où il y a une description d'un champ notionnel spécifique, le sport, chaque entrée devrait inclure une description à la fois sémantique, syntaxique et de combinatoire lexicale¹⁰. Par exemple, le verbe *servir* acquiert un nouveau sens dans le contexte spécialisé du tennis : *servir la balle* = 'la mettre en jeu'. *Servir* n'est pas un verbe spécialisé¹¹ proprement dit car il n'appartient pas de manière exclusive au domaine du sport. Mais il le devient lorsqu'il dénote une activité

¹⁰ Pour une classification contrastive (français-espagnol) des phrasèmes sémantiques et pragmatiques dans le domaine du sport, voir Gómez Fernández (2020).

¹¹ Sur l'emploi des formes verbales dans un domaine spécialisé, voir L'Homme (1998).

propre à un domaine de spécialité, comme c'est le cas qui nous occupe, ou lorsqu'il est choisi par la base *balle* dans la collocation *servir la balle*.

Selon la structure du dictionnaire, plutôt qu'à partir du titre, nous pouvons remarquer que le *Dictionnaire culturel du sport* n'est pas un dictionnaire de spécialité. Il présente une systématique dans les définitions / descriptions des entrées dans chaque partie. Nous nous sommes bornés à analyser la première partie, car elle regroupe les définitions de quelques sports.

Les entrées dans le dictionnaire ne suivent pas *a priori* des patrons de définition ou de description établis de manière agencée. La définition de chaque entrée suit un patron hybride entre définition lexicographique et description de contenus culturels. Les lexies qui font partie du même champ sémantique devraient être décrites ensemble et suivant les mêmes patrons, pour donner une cohérence au vocable SPORT.

Voici quelques patrons du *Dictionnaire culturel du sport* :

- a) Il y a des entrées qui sont très proches dans leur définition de celle fournie dans un dictionnaire de langue. Voyons les entrées suivantes :

Athlétisme

L'athlétisme est un sport constitué de cinq grandes familles d'épreuves : les courses, les sauts, les lancers, la marche et les épreuves combinées. Dans chacune de celles-ci, l'objectif est de réaliser la meilleure performance chiffrée possible et de battre ses adversaires.

Tennis

Le tennis est un sport qui oppose deux ou quatre joueurs séparés par un filet dont le but est de projeter une balle avec une raquette de telle sorte qu'elle ne soit pas renvoyée dans les limites du terrain.

Water-polo

Sport collectif aquatique opposant 2 équipes de 7 joueurs en 4 quarts de temps de 7 minutes, l'objectif est de marquer le plus de buts.

Ces entrées suivent un même patron de définition : type de sport + participants + objectif à atteindre.

- b) Il y a des entrées qui suivent une démarche de définition complètement différente. C'est le cas des disciplines dont l'origine

est très marquée culturellement, et l'auteur s'efforce d'en souligner l'origine. Dans ces cas-là, il s'agit plutôt d'une description que d'une définition proprement dite. Rappelons que dans la description les principales caractéristiques sont évoquées, tandis que dans la définition des facteurs d'identification lexicale, sémantique et d'autres différences spécifiques entrent en jeu¹². Examinons les exemples suivants :

Aïkido

Littéralement, la voie (*do*) de l'union (*ai*) par l'énergie (*ki*), l'aïkido, inventé par Morihei Ueshiba (1883-1969) entre les deux-guerres, est un art de combat qui se veut non violent. Dans ce but, les protagonistes habillés de *kimono* et portant un *hakama* (jupe-culotte de couleur foncée) possèdent un statut déterminé à l'avance d'attaquant (*Tori*) et de défenseur (*Uke*) qui rend toute confrontation impossible puisque les deux protagonistes ne s'opposent pas.

Capoeira

Lutte, danse, sport, folklore ? Le terme de jeu caractérise surtout cette pratique culturelle d'origine afro-brésilienne. À l'intérieur d'une *roda*, un cercle formé par les joueurs et les musiciens, deux capoeiristes entrent en interaction au moyen d'attaques, d'esquives et de déplacements (la *ginga*), influencés par des chants et le rythme d'instruments, tels que le *berimbau* (arc musical), l'*atabaque* (sorte de conga), le *pandeiro* (tambourin à main, etc.)

Pelote basque

L'environnement littéraire et muséographique de l'histoire de la Pelote permet actuellement de bien appréhender la variété de spécialités et leur évolution jusqu'à nos jours. Cette activité reconnue comme très ancienne prend au Pays Basque une importance particulière. Assimilé par J. Arramendy à une symbolisation de joutes guerrières basées sur des jets de pierre, l'ancêtre de la pelote, le jeu de paume consiste à défendre une frontière et à gagner du terrain sur l'adversaire. (...) Les joueurs de *cesta punta* (la spécialité la plus rapide et la plus spectaculaire jouée avec des *chisteras* dans des *jai alai*).

Ces trois entrées ont en commun le patron suivant : origine culturelle et/ou historique + procédures du jeu. Pour renforcer le culturel, l'auteur donne des lexies dans la langue d'origine du sport avec

¹² Pour une analyse plus en profondeur, voir Polguère, 2016.

des paraphrases ou la traduction en français. Dans le cas de *pelote basque*, la description implique le lieu où l'on pratique ce sport, *jai alai*, c'est-à-dire, des frontons couverts avec un mur à gauche. L'origine culturelle est donc une composante sémantique de la définition.

- c) L'entrée donne en premier l'étymologie du mot et explique ses origines :

Voici ces trois définitions :

Escalade

Contrairement à ce que pourraient imaginer la jeune génération de grimpeurs de structures synthétiques, le mot escalade a des racines très anciennes. Il trouve son origine dans le vieux provençal pour désigner l'action de monter à une échelle (*escala*) qui trouvera dans la période du Moyen Âge une application essentiellement militaire (*Dictionnaire historique de langue française*, Le Robert). Quant à son premier emploi en ancien français, escalade signifie, en effet, « prendre d'assaut une position à l'aide d'échelle ».

Escrime

Étymologiquement, la notion d'escrime s'inspire de la terminologie asiatique et particulièrement chinoise qui en apprenait déjà les techniques vingt siècles avant notre ère. Le bas latin *schermare* et l'italien *scherma* donnèrent l'ancien français *escremir* qui signifiait combattre, tirer des armes. Plus récemment, le mot escrime proviendrait du scandinave *skrimen* signifiant art de se défendre.

Spéléologie

L'étymologie renvoie à la double racine grecque : *spéos*, la grotte/l'antre et *logos*, la connaissance/le discours. En 1892, le préhistorien Émile Rivière l'impose aux notions de grottologie, spéléisme et spéologie.

Ce patron est ainsi : étymologie+ définition+ contenus culturels.

Conclusion

Dans ce travail, nous avons envisagé d'analyser le *Dictionnaire culturel du sport*, en prenant comme point de référence d'autres dictionnaires grand public. Ce point de départ était nécessaire, car il est question à la fois d'un dictionnaire culturel et d'un dictionnaire visant un lexique spécialisé : le sport. Pour ce faire, nous avons délimité la notion de sport, en analysant la

construction de la définition dans quelques dictionnaires du XIX^e et du XX^e siècles. Après avoir justifié cette sélection de dictionnaires par leur définition, nous avons examiné la structure sémantique de la définition de certaines entrées. Nous remarquons qu'il s'avère nécessaire d'homogénéiser les descriptions à partir de la construction de patrons communs aux définitions de lexies appartenant à un même champ notionnel. Un dictionnaire culturel du sport, tel que nous le concevons, doit proposer des définitions lexicographiques plus systématiques en même temps que des descriptions encyclopédiques à visée culturelle.

Références bibliographiques

- ATTALI, M., SAINT-MARTIN, J., *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, 2010.
- BERLION, D., *Petit dictionnaire insolite des expressions du sport*, Paris, Larousse, 2016.
- BÉACCO, J-C., Écritures de la science dans les médias, *LES CARNETS DU CÉDISCOR*, 2000, **6**, 15-24.
- BLANCHET, B., LESAY, J-D., *Le dico du parler sport*, Paris, Fetjaine, 2012.
- BLANCO, X., De la langue à la culture par les classes d'objets et les domaines, in SFAR, I., BUVET, P.-A., *La phraséologie entre fixité et congruence. Hommage à Salah Mejri*, Paris, L'Harmattan, 2018, 21-38.
- BLOCH, O., VON WARTBURG, W., *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975.
- BROOKE-HITCHING, E., *L'Encyclopédie des sports oubliés*, Paris, Éditions Points, 2016.
- DAUVEN, J., *L'Encyclopédie des sports*, Paris, Larousse, 1961.
- DELOBEL, K., *L'Encyclopédie visuelle des sports*, Genève, Minerva, 2000.
- DOILLON, A., *Le dico du sport*, Paris, Fayard, 2002.
- Journal des Haras, des chasses et des courses de chevaux*, Paris, 1828.
- GÓMEZ FERNÁNDEZ, A., La phraséologie dans le discours du dopage : un langage coloré, *ANALES DE FILOLOGÍA FRANCESA*, 2018, **26**, 133-153.
- GÓMEZ FERNÁNDEZ, A., Frasemas semánticos y pragmáticos en el ámbito deportivo en francés y español, in COTTA RAMUSINO, P., MOLLIKA, F., *Contrastive Phraseology: Languages and Cultures in Comparison*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2020, 217-230.
- KOTTELAT, P., Traitement culturel du lexique : recherches, divergences et controverses dans le panorama lexicographique français, in LIGAS, P., FRASSI, P., *Lexiques, identités, cultures*, Verona, QuiEdit, 2012, 43-55.
- LAROUSSE, P., *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 1866-1876.
- LERAT, P., *Les langues spécialisées*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

- L'HOMME, M-C., Le statut du verbe en langue de spécialité et sa description lexicographique, *CAHIERS DE LEXICOLOGIE*, 1998, **73**, 61-84.
- LIPONSKY, W., *Encyclopédie des sports*, Paris, Gründ, 2005.
- LITTRÉ, É., *Littre : Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1873-1874.
- MEL'ČUK, I., POLGUÈRE, A., La définition lexicographique selon la lexicologie explicative et combinatoire, *CAHIERS DE LEXICOLOGIE*, 2016, **109**, 61-91.
- MEL'ČUK, I., POLGUÈRE, A., Theory and Practice of Lexicographic Definition, *JOURNAL OF COGNITIVE SCIENCE*, 2018, **19-4**, 417-470.
- NOËL, J., *L'Encyclopédie des sports : toutes les règles de tous les sports du monde entier*, Paris, Elsevier Séquoia, 1976.
- PETIOT, G., *Le Robert des sports : dictionnaire de la langue des sports*, Paris, Le Robert, 1982.
- PICOCHÉ, J., *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Le Robert, 2008.
- POLGUÈRE, A., *Lexicologie et sémantique lexicale. Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2016.
- PRUVOST, J., *Les dictionnaires français outils d'une langue et d'une culture*, Paris, Éditions Ophrys, 2006.
- REY, A., Le dictionnaire culturel, *LEXICOGRAPHICA*, 1987a, **3**, 3-50.
- REY, A., La notion de dictionnaire culturel et ses applications, *CAHIERS DE LEXICOLOGIE*, 1987b, **51-2**, 243-256.
- REY, A., Préface au *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005.
- REY, A., MORVAN, D., *Dictionnaire culturel en langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2005.
- REY, A., *De l'artisanat des dictionnaires à une science du mot. Images et modèles*, Paris, Armand Colin, 2008.
- REY-DEBOVE, J., REY, A., *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2000.
- REY, A., *Les Mots-Clés de la Culture. Les 1200 idées et notions du Dictionnaire culturel en langue française*, 2013, version numérique
- SAPIR, E., The Status of Linguistics as a Science, *LANGUAGE*, 1929, **4-5**, 207-214.
- SEIDLER, E., PARIENTÉ, R., *Dictionnaire illustré des sports*, Paris, Collection Seghers, 1963.
- TRAVERT, M., MASCRET, N., *La culture sportive*, Paris, Éditions EP&S, 2012.
- Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, Nancy, CNRS, 2004, [<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>].
- TOLONE, E., *Analyse syntaxique à l'aide des tables du Lexique-Grammaire du français*, Thèse de Doctorat, Université Paris-Est, 2011.